

COMMENT REDIGER SON DOCUMENT UNIQUE DE SECURITE

PARTICIPANT

Responsable et animateur sécurité, responsable hygiène et sécurité, directeur de site.
Toute personne ayant en charge la gestion des risques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre législatif afin de mettre en place une politique de prévention pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés. Etre capable de transcrire l'évaluation des risques professionnels dans le Document Unique et mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.

PRE REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Consultant-formateur en prévention des risques professionnels

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique comportant des échanges d'expériences, des mises en situation et des études de cas. Mise en situation pour évaluer les risques dans une entreprise et élaborer à partir d'outils une organisation et un plan d'action. Brochures de l'INRS-institut national de recherche et de sécurité- Supports (papier-numérique) : Document Unique-Affichage obligatoire-Livret d'accueil-FDS-....

DUREE

1jours (7 heures)

LIEU

Dans nos locaux

SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET VALIDATION DE L'ACTION

A l'issue de la formation les stagiaires sont à même de rédiger un document, de mettre en place un plan d'action et d'impliquer les salariés de leur entreprise dans une démarche de prévention des risques professionnels. Chaque entreprise participante reste responsable des actions qu'elle engage suite à la formation. Une Attestation de stage est délivrée au stagiaire

CONTENU

SECURITE ET PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

LES ENJEUX HUMAINS-SOCIAUX ET ECONOMIQUES

LES ACTEURS DE LA PREVENTION

Les salariés-le CHSCT-les délégués du personnel le médecin du travail.
L'inspecteur du travail les agents des services de prévention.
Les organismes professionnels d'hygiène et de sécurité.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le traitement et le suivi des accidents du travail.

LEGISLATION ET REGLEMENTATION SUR L'EVALUATION DES RISQUES

DEFINITION DU RISQUE

Phénomène dangereux-Danger
Situation dangereuse
Evénement dangereux
Dommage

ESTIMATION DU RISQUE

Gravité-Fréquence-Maitrise

PRINCIPE GENERAUX DE PREVENTION

Eviter les risques
Evaluer les risques qui ne peuvent être évités
Combattre les risques à la source
Adapter le travail à l'homme
Tenir compte de l'évolution de la technique
Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou ce qui est moins dangereux
Planifier la prévention
Prendre les mesures de protection collective par priorité à des mesures de protection collective
Donner les instructions appropriées aux travailleurs

DEVELOPPER UNE DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES

Préparer la démarche
Identifier et évaluer les risques
 Transcription de l'évaluation des risques professionnels dans le Document Unique
Construire un plan d'action
Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions
Mesurer l'efficacité des actions
Réévaluer les risques

SUIVI DE L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Informer et Former